

Province de Québec  
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de la Ville dûment convoquée et tenue le lundi 12 décembre 2016 à 19 h.

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles Boucher, et en présence du directeur général et greffier, monsieur Jean-François Albert et du trésorier, monsieur Sébastien Racette, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Daniel Beaudoin, monsieur Alexandre Cantin, madame Gisèle Dicaire, madame Johanne Lepage, monsieur Stéphane Longtin et madame Lisiane Monette.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Étude et adoption des prévisions budgétaires 2017.
4. Étude et adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2017 et le programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019.
6. Levée de la séance.

#### 1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, monsieur Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

**5781-12-2016**

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU et adopté ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

**5782-12-2016**

#### 3. ÉTUDE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017.

ATTENDU la publication du rapport sur la situation financière dans l'édition du mercredi 16 novembre 2016 du Journal Accès conformément aux prescriptions de la Loi ;

ATTENDU l'étude des prévisions budgétaires 2017 de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Alexandre Cantin et IL EST unanimement RÉSOLU et adopté ce qui suit :

QUE les prévisions budgétaires 2017 au montant de 7 122 450.00 \$ pour la proximité et de 7 856 635.00 \$ pour le budget total (proximité et agglomération) soient et sont adoptées et que les taxes, compensations et quotes-parts calculées en conséquence soient prévues au règlement # 111-2016 à être adopté.

**5783-12-2016**

#### 4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019.

ATTENDU qu'après étude du programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019 et en application des prescriptions de la Loi en cette matière ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Beaudoin et IL EST unanimement RÉSOLU et adopté ce qui suit :

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 au montant de 8 329 775 \$ soit et est adopté.

#### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017, 2018 ET 2019.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

**5784-12-2016**

Étant 20 h 14, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU et adopté de lever l'assemblée.

(signé)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Gilles Boucher,  
Maire

(signé)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Jean-François Albert  
Directeur général et greffier